



## ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

N° : PA 2023- 321  
Date :

Mis en ligne le : 30 MAI 2023

30 MAI 2023

**Objet :** Modification arrêté municipal n° PA 2023-275

**Lieu :** Parvis Hôtel de Ville

**Date :** 26 mai 2023

N° Acte : 3.5

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1 à L2212-5, L 2213-1 à L2113-6, lui conférant des pouvoirs généraux en matière de police ;

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2122-1 et suivants ;

**Vu** l'arrêté municipal n° PA 2023-275 du 15 mai 2023 portant autorisation de tournage les 19 et 26 mai sur la place de Provence et le parvis de l'Hôtel de Ville ;

**Vu** la demande de la société MINTEE STUDIO d'installer une scène sur le parvis de l'Hôtel de Ville le 26 mai ;

**Considérant** que l'occupation du domaine public est soumise à autorisation ;

### ARRÊTÉ

#### Article 1

L'information suivante est précisée à l'article 2 de l'arrêté municipal n° PA 2023-275 du 15 mai 2023 :

*"Pour les besoins du tournage du 26 mai 2023, une scène de 5m x 4m sera installée la veille, le 25 mai 2023, sur le parvis de l'hôtel de Ville devant la stèle".*

#### Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

#### Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

#### Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L2131-1 du CGCT accomplies. Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Cheffe de Cabinet,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Madame la Directrice de la Culture et du Patrimoine,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles

Loïc GACHON  
Maire de Vitrolles

